



ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

Dossier reçu au Guichet
unique le :

Identifiant famille :

DOSSIER GUICHET UNIQUE

Périscolaire (accueil matin et soir, étude, restauration scolaire)
Extrascolaire (loisirs mercredis, vacances scolaires, carte jeune)
Date de dépôt du dossier : du 23 avril au 5 juillet 2019

Nom de l'enfant **Prénom**.....
Sexe : F M Date de naissance : / /
Téléphone du parent à contacter en priorité :
Mail du parent à contacter en priorité :
Ecole et niveau de classe à la rentrée 2019 :

Représentant légal 1

Père Mère
NOM : Prénom :
Adresse :
Téléphone fixe :
Téléphone portable :
Employeur (nom adresse) :
Téléphone professionnel :
 Marié(e)/Pacsé(e)/Union libre Séparé(e)/Divorcé(e)/Célibataire Veuf(ve)
Cocher la mention

Représentant légal 2

Père Mère
NOM : Prénom :
Adresse :
Téléphone fixe :
Téléphone portable :
Employeur (nom adresse) :
Téléphone professionnel :
 Marié(e)/Pacsé(e)/Union libre Séparé(e)/Divorcé(e)/Célibataire Veuf(ve)
Cocher la mention

Autre personne majeure (vivant au foyer)

Préciser le lien avec l'enfant :
NOM : Prénom :
Adresse :
Téléphone fixe :
Téléphone portable :
Employeur (nom adresse) :
Téléphone professionnel :
 Marié(e)/Pacsé(e)/Union libre Séparé(e)/Divorcé(e)/Célibataire Veuf(ve)
Cocher la mention

Garde alternée : non oui
Semaine paire Semaine impaire autre

Nom de l'enfant.....

Prénom

Personne à contacter en cas d'urgence (autre que les parents qui sont contactés en priorité)

Nom et Prénom :

 :

Adresse :

Lien avec l'enfant :

**ATTENTION SI CETTE PERSONNE EST AUSSI HABILITEE A VENIR CHERCHER L'ENFANT LE PRECISER
EGALEMENT DANS LA RUBRIQUE INTITULEE « PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER
L'ENFANT »**

Personnes autorisées (uniquement personnes majeures) à venir chercher l'enfant

L'enfant peut être confié aux personnes désignées ci-dessous (autres que les parents).

Les personnes autorisées majeures doivent être en mesure de justifier de leur identité. Il est demandé de prévenir le responsable en cas d'imprévu.

NOM : Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Téléphone : Portable :

NOM : Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Téléphone : Portable :

NOM : Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Téléphone : Portable :

NOM : Prénom : Lien de parenté :

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Téléphone : Portable :

A COMPLETER UNIQUEMENT SI VOTRE ENFANT RENTRE SEUL

Autorisation

Je soussigné(e) père, mère, autre tuteur légal autorise mon enfant à sortir seul des activités périscolaires et extrascolaires.

Nom de l'enfant.....

Prénom

La santé

Vaccins : Date du dernier rappel

BCG le :

DTP ou Tétracoq ou Pentacoq le :

ROR le :

Hépatite B le :

Allergies :

Maladies infantiles :

Rubéole : Oui Non Varicelle : Oui Non Angine : Oui Non Oreillons : Oui Non

Scarlatine : Oui Non Coqueluche : Oui Non Otite : Oui Non Rougeole : Oui Non

Rhumatisme articulaire aigu : Oui Non

Maladies ou Allergies nécessitant une attention particulière :

Votre enfant fait-il l'objet d'un Projet d'Accueil individualisé (PAI) : Oui Non

Motif :

Repas spécial : Aucun Sans porc PAI panier

Information(s) complémentaire(s) à signaler :

Appareillages (Lunettes, béquilles, appareil dentaire ou auditif, etc.) :

Le médecin

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : VILLE : Téléphone :

Divers

J'autorise Je n'autorise pas la Ville à utiliser l'image photographique ou numérique de mon enfant.

J'autorise Je n'autorise pas le responsable ayant en charge mon enfant lors des activités à le faire soigner, hospitaliser s'il y a lieu et à faire pratiquer les interventions d'extrême urgence conseillées par le médecin.

Assurance

- Déclare avoir souscrit une assurance (obligatoire) au nom de mon enfant pendant le temps périscolaire et extrascolaire.

Nom et adresse de la compagnie :

N° de sociétaire :

Nom de l'enfant.....

Prénom

Détermination des ressources

Régime : CAF **

N° d'allocataire CAF (du foyer dont dépend l'enfant) :

Autre régime

Nom du parent responsable dossier CAF :

** J'autorise la collectivité à utiliser le service CAF CDAP pour obtenir le Quotient Familial du foyer dont dépend l'enfant.

Oui

Non

Attention : Pour les activités ou services facturés au Quotient Familial (Accueil périscolaire, Restauration scolaires, Activités de loisirs...) vous devez impérativement vous présenter au Guichet Unique pour le calcul de votre tarif personnalisé. Par défaut le tarif maximum sera appliqué.

Pièces à fournir si vous ne relevez pas de la CAF, ou si le Quotient CAF CDAP ne peut être obtenu :

- Dernier avis d'imposition des membres du foyer + prestations CAF ou MSA

Les factures seront adressées :

(Pour les parents séparés fournir une autorisation écrite du débiteur si celui-ci n'est pas le dépositaire du dossier)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

VILLE :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés (rappel Art 441-7 du code pénal: est puni d'1an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait d'établir une attestation, un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou certificat originaire sincère, de faire usage de ces documents inexacts ou falsifiés. Les peines sont portées à 3ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou patrimoine d'autrui).

J'atteste sur l'honneur ne pas percevoir d'autres prestations familiales que celles indiquées dans les pièces justificatives fournies.

J'atteste avoir lu et accepté le règlement des activités périscolaires et extrascolaires de Solliès-Pont document disponible sur le « kiosque famille » dans l'onglet : « Documents à télécharger ».

Signature du ou des représentants légaux suivie de la mention manuscrite « je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ».

Le/...../20....

Nom de l'enfant.....

Prénom

Besoins prévisionnels
(Cette expression de besoins ne vaut pas pour inscription)

Périscolaire

Matin :

Oui

Non

Restauration Scolaire :

Oui

Non

Soir :

Oui

Non

Extrascolaire

Mercredi :

Oui

Non

Vacances scolaires :

Oui

Non

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

A remettre en main propre le jour de l'inscription pour les enfants qui entrent en maternelle ou nouveaux arrivants :

- 1 Ce dossier Guichet Unique devra être complété et signé.
- 2 La dernière notification de la CAF indiquant votre quotient familial (moins d'un mois)
- 3 Un justificatif de domicile (moins de 3 mois : quittance de loyer, facture eau/électricité/gaz/téléphone fixe/internet) (personne hébergée : attestation d'hébergement de l'hébergeant + justificatif de domicile de moins de trois mois de l'hébergeant + copie d'une pièce d'identité de l'hébergeant) ORIGINAL + COPIE
- 4 Jugement en cas de divorce (ou de séparation). En cas de garde alternée sans jugement, la présence des deux parents est obligatoire pour l'inscription aux activités. ORIGINAL + COPIE
- 5 Livret de famille (parents - enfants) ORIGINAL + COPIE
- 6 Toutes les pages de vaccination ORIGINAL + COPIE
- 7 Attestation(s) employeur(s) des personnes vivant au foyer de moins de trois mois
- 8 Pour les usagers ne relevant pas du régime CAF ou dont le quotient familial CAF est indisponible :
Le dernier avis d'imposition 2018 + document justifiant du montant des prestations familiales perçues (ex : MSA)
ORIGINAL + COPIE
A défaut, le tarif maximum sera appliqué.
- 9 Si votre enfant a obtenu un brevet de natation, merci de fournir une COPIE.
- 10 Attestation assurance couvrant les activités périscolaires et extrascolaires.

Pour les enfants déjà inscrits aux activités fournir uniquement les documents n° 1, 2, 8, 10 ainsi que tout document justifiant d'une modification (exemple : changement d'adresse, n° de téléphone, adresse mail, vaccination, d'employeur, situation familiale ...)

Informations pratiques périscolaire (accueil matin et soir, restauration scolaire) :

- Tout accueil d'enfant sur l'un des temps périscolaires est soumis à une inscription préalable auprès du Guichet Unique du Pôle Famille sport Solidarité.
- Un enfant absent sur le temps scolaire ne pourra pas participer aux temps périscolaires.
- Le délai d'inscription ou de désinscription sur les temps d'accueil périscolaires est de 48 heures jours ouvrés.
- Toute réservation est due.
- Tout enfant fréquentant l'accueil du matin doit être accompagné jusque sur le lieu d'accueil.
- Seules les personnes autorisées pourront venir chercher l'enfant.
- Signaler tout changement de situation auprès du Guichet Unique du Pôle Famille Sport Solidarité par « communiquons » sur le kiosque famille et fournir le ou les justificatifs nécessaires : QF, C.A.F., adresse, téléphone....

Informations pratiques extrascolaire (loisirs mercredis, vacances scolaires, carte jeune dès le collège) :

- Tout accueil d'enfant sur l'un des temps extrascolaires est soumis à une inscription préalable auprès du Guichet Unique du Pôle Famille sport Solidarité.
- Toute réservation est due.
- Tout enfant fréquentant un service extrascolaire sauf carte jeune doit être accompagné jusque sur le lieu d'accueil.
- Seules les personnes autorisées pourront venir chercher l'enfant.
- Signaler tout changement de situation auprès du Guichet Unique du Pôle Famille Sport Solidarité par « communiquons » sur le kiosque famille et fournir le ou les justificatifs nécessaires : QF, C.A.F., adresse, téléphone....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Guichet Unique du Pôle Famille sport Solidarité :

- Téléphone au 04.94.13.51.96
- Le Kiosque Famille via le « Communiquons » (laisser un message).